

IL L'A DIT

« 20 000 €, c'est ce qu'il reste de ma première femme. »

D'un PRÉVENU, en parlant de ses dettes après son premier mariage.



EN VUE

Éric Blomme cède la brasserie Alcide. - Samedi soir, après le dernier service, Éric Blomme ne sera plus propriétaire d'Alcide, la célèbre brasserie fondée en 1826, rue des Débris-Saint-Étienne, à Lille. Il a décidé de passer le relais à deux repreneurs, Philippe Vallette et Laurence Cleton, pour se consacrer à d'autres projets, encore flous pour l'instant. « Mais pas dans la restauration », sourit ce natif de Tourcoing. Pour la première fois en quinze ans, il réveillonnera loin du restaurant, lundi prochain. ■ M. C.

POLÉMIQUE

La colère du maire de Lomme contre un chantier de la SNCF

Aujourd'hui, le maire de Lomme, Yves Durand, va prendre un arrêté d'interdiction de fonctionner du chantier. Une mesure qui vise la plate-forme d'approvisionnement de ballast lancée par la SNCF.

« Leur attitude est insupportable ! », tonne Yves Durand. Visiblement, le maire de Lomme est ulcéré par le comportement de la SNCF qui a lancé, il y a quelques mois, une plate-forme de production de ballast sur son terrain lommois, dans le quartier Délivrance. Et tout cela, insiste l' élu, sans concertation ni information préalable. « Un jour, en rentrant chez moi, j'ai croisé des camions remplis de gravats, c'est comme



Une plate-forme de production de ballast a été lancée dans un quartier de Lomme. « Sans concertation », selon le maire.

cela que je l'ai appris. » Toujours d'après le maire, la SNCF s'était, de plus, engagée à réduire les nuisances sonores et à arroser régulièrement le chantier pour ré-

duire la poussière. « À part reconstruire la butte qu'ils avaient détruite, toujours sans nous en parler, ils n'ont rien fait ! »

Après plusieurs rencontres « in-

fructueuses » avec la direction régionale, Yves Durand a décidé de taper fort : aujourd'hui, il va signer un arrêté d'interdiction de fonctionner du chantier. « Cela va peut-être les forcer à ouvrir des négociations et à arrêter de se comporter comme s'ils étaient en terrain conquis ! »

Côté SNCF, le ton ne semble pas vraiment à la négociation : « Avec cet arrêté, on va sûrement aller au juridique », indique le service communication. Qui insiste : « Nous ne sommes pas dans l'illégalité. Nous avons toutes les autorisations pour ce chantier qui n'est pas, de plus, classé comme provoquant des nuisances par la DRIRE. » Une rencontre est prévue la semaine prochaine entre Yves Durand et le responsable régional de la SNCF, actuellement en congés. Elle risque d'être un peu tendue. ■ G. C. et S. L.

QUESTIONS À...



« Le mouvement des urgentistes pourrait bien se durcir ! »

Régis GARRIGUE est le délégué au CHRU de l'Association des médecins urgentistes de France.

► **L'AMUF a lancé un mouvement de grève le 24 décembre, à 20 h. Pourquoi ?**

« Au CHRU, et dans de nombreux hôpitaux de la région, tous les médecins urgentistes ont assuré le mois de décembre en heures supplémentaires. En clair, toutes les heures de service classiques ont été épuisées et nous sommes passés à un régime qui nous est largement défavorable. »

► **C'est-à-dire ?**

« Nous avons des fiches de paie à 39 heures. Les heures supplémentaires sont payées à partir de 48 heures. De 39 à 48 heures, nous ne sommes pas rémunérés. Enfin, au CHRU, seules 70 % des heures supplémentaires sont payées. Le reste est placé sur un compte épargne temps censé nous permettre de nous former, de partir à la retraite plus tôt... Or, ce compte épargne temps, c'est un emprunt russe. Personne ne peut prendre ce temps comptabilisé et, en même temps, tout le monde continue de le faire gonfler. Il faut régler cette question. Il y a également celle de la revalorisation des gardes. »

► **Comment se déroule le mouvement ?**

« Bien sûr, il ne se fait pas au détriment des usagers. Mais, pour nous, il s'agit de la dernière grève. Si on n'y arrive pas, ce sera l'hémorragie des soignants vers les établissements privés. Les urgentistes sont également en colère face aux chiffres avancés par le ministère de la Santé. Celui-ci parle d'une grève suivie à 2 ou 3 % au niveau national. Pour nous, le mouvement est suivi à 100 % au SAMU et à 80 % aux urgences. Et il pourrait bien se durcir. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAKHDAR BELAÏD

SANTÉ

HPM implante son siège à Wasquehal

Né en juin de l'Association des unités des polyclinique du Bois, clinique Lille-Sud et clinique du Croisé, le groupe HPM (Hôpital privé métropole) a décidé d'implanter son siège à Wasquehal.

« Un groupe comme le nôtre, né de la fusion de trois entités fortes, a besoin de se retrouver autour de symboles communs », a souligné le directeur général du groupe, Gérard Bésanger. Le site choisi, un bâtiment de 1 100 m², accueillera dès le mois de janvier

une cinquantaine de personnes attachées à la direction du groupe et au comité opérationnel. Le groupe HPM comprend neuf établissements de santé privés dans la métropole (polyclinique et pavillon du Bois, cliniques Lille-Sud, la Maison fleurie, Saint-Jean Roubaix, la Victoire Tourcoing, Ambroise-Paré, Lamberst, le Croisé-Laroche à Marcq), ce qui en fait le leader incontesté de l'hospitalisation privée en métropole lilloise. HPM regroupe 450 praticiens, 1 500 salariés et prend en charge 125 000 patients par an. ■

ACCIDENT

Perte de contrôle et bouchons, hier soir, sur le Grand boulevard



La circulation sur le Grand boulevard a dû être suspendue afin de permettre l'évacuation du véhicule accidenté.

Hier, vers 19 h, un automobiliste a perdu le contrôle du monospace qu'il conduisait sur le Grand Boulevard.

Le véhicule circulait dans le sens Lille - Tourcoing. Arrivé au Croisé-Laroche, et pour des raisons difficiles à expliquer, le conducteur a visiblement perdu le contrôle de son monospace au moment où la chaussée amor-

une bifurcation, laissant la route pour Roubaix à gauche et celle pour Tourcoing à droite. Le véhicule a emprunté la rampe menant vers Tourcoing. Il s'est positionné en travers de la chaussée. Les sapeurs-pompiers de Roubaix ont emmené les passagers du véhicule, un père et sa fille, au CHRU pour examens. L'accident a provoqué de sérieux bouchons. ■ L. B.

PHOTO PIERRE LE MASSON

Restaurants à la carte

SOIRÉE SAINT-SYLVESTRE

Au restaurant MAC CYM

Menu réveillon 85 € par personne, tout compris (boissons à discrétion)
Soirée animée par Joe NATRAS (chanteur de variété)
Réservation au 03.20.32.39.97 / 06.24.52.95.15
13, rue Roger Bouvry - 59113 SECLIN

A proximité du marché de Wazemmes

L'ORÉE DU MARCHÉ

Vous propose son menu de la Saint-Sylvestre 57 €/pers. (sur réservation)

Cocktail + mise en bouche, entrée + plat + farandole de dessert
+ coupe de champagne de l'An Neuf avec animation de magie

47, rue du Marché - LILLE - Tél. 03.20.54.89.61 - www.loreedumarche.fr

Cette rubrique vous intéresse ?

Contactez-nous au : 03.20.78.49.37

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.